

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq janvier à 20h, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Armelle BENJAOUAHDOU, Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Nicolas LE CHEVILLER, Josselyne MANNEVILLE, MARROT Christelle, Jean-Julien MAZERIES, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD.

Absents excusés : Redouan OUALI

Monsieur OUALI Redouan donne procuration à Monsieur GARRIGUE Didier

Monsieur Jean-Julien MAZERIES a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte Rendu de la séance précédente qui mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Délibération 01-2021 : CHOIX DE L'ARCHITECTE - Travaux aménagement Mairie

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération 64-2020 du 7/12/2020 relative aux travaux de rénovation et d'aménagement de la Mairie et informe le Conseil qu'il est nécessaire d'arrêter le choix du Maître d'œuvre.

Après consultation et analyse de 3 prestataires architectes le Président présente la proposition de

Claude PESQUE – Architecte DPLG
50, Avenue de Fronton
31140 SAINT-ALBAN

et demande au Conseil de se prononcer sur cette offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- retient l'offre de Mr PESQUE pour la mission de maîtrise d'œuvre relative aux Travaux d'Aménagement de la Mairie
Avec un taux de rémunération
MOE Mission de base 8.60 % du montant de l'opération soit 82 248.80 € HT soit 7 073.40 € HT
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier y compris les documents d'urbanisme.

Où cet exposé, le Conseil Municipal et après en avoir délibéré **par 17 voix pour, 0 voix contre, et 2 abstentions.**

Délibération 02-2021 : Acquisition enseigne bâtiment communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bâtiment actuel de la Mairie est dépourvu d'enseigne relative à la devise républicaine et qu'afin de pallier ce manque il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une enseigne lumineuse mentionnant la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

De plus devra être installée la signalétique « Mairie ».

Après consultation et délibération, le Conseil Municipal par 17 voix Pour et 2 Abstentions des membres présents et représentés :

- Retient la proposition de A VOS MARQUES pour un montant de 2 310.00 € HT soit 2 772.00 € TTC
- Dit que la dépense sera prévue au B.P. 2021 chapitre 21.

- Sollicite du Conseil Départemental une subvention aussi élevée que possible

Délibération 03-2021 : Choix du prestataire pour la refonte du site Internet de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le site actuel de la Commune ne permet pas d'assurer une information et des services suffisants aux administrés. Pour faciliter son utilisation il est nécessaire de faire appel à un prestataire capable de rendre efficient ce moyen de communication.

Après consultation et délibération, le Conseil Municipal à par 17 voix Pour et 2 Abstentions des membres présents et représentés :

- Retient la proposition de BEL ET BIEN VU pour un montant de 4 300.00 € HT soit 5160.00 € TTC
- Dit que la dépense sera prévue au B.P. 2021 chapitre 20.

- Sollicite du Conseil Départemental une subvention aussi élevée que possible

Accueil et présentation de la CCF par le Président Hugo CAVAGNAC

Points principaux ayant été abordés :

- 1 FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources)
- 2 Contrat de relance (dossiers mutualisés) Intercommunal / commune géré par Monsieur Mazeris
- 3 La politique sociale est gérée par madame Plas
- 4 GEMAPI est géré par monsieur Garrigues
- 5 Cuisine Centrale à Fronton pour les communes souhaitant mutualiser Aurore
- 6 Le bassin emploi (bureau emploi de la CCF) Marie-Pierre
- 7 PLUI Didier
- 8 Achat de la cave fruitière CCF ? Armelle

Préparation du budget en présence de madame De Grenier le 4 et le 25 février 2021

Groupe de travail :

- Salle des fêtes : M. Provendier, M. Mazeris, M. Cauvin, M. Parise, Mme Plas et Mme Manneville.

- Circulation et sécurité : M. Pradeau, Mme Marrot, M. Garrigues, M. Salvatge, M. Provendier, Mme Pons.
- Projets jeunesse et sport : Mme Caujolle, M. Riad, M. Ouali, M. Pons, M. Provendier.

QUESTIONS DIVERSES

- Visite du SMEA et du département au sujet de la saturation de la station d'épuration.
- Mise à jour des référents association suite au départ de Mme Leblaye.

Fin de séance à 23 H 15

Armelle BENJAOUAHDOU

Aurore CAUJOLLE

Philippe CAUVIN

Marie-Pierre CRAUZZO

Didier GARRIGUES

Isabelle GUILLOT

Nicolas LE CHEVILLER

Josselyne MANNEVILLE

Christelle MARROT

Jean-Julien MAZERIES

Redouan OUALI

Denis PARISE

M.C OUNNAS-TROUVEROY

Sylvain PINEAU

Liliane PLAS

Suzanne PONS

Gérard PRADEAU

Philippe PROVENDIER

Abdel RIAD